



ARI

Date de naissance : 2010

Si Ari a rejoint le refuge fin mars 2015, son histoire a commencé bien plus tôt ! Car en effet, depuis des mois voire des années, nous luttons contre une certaine Madame X (que nous ne nommerons pas !) qui pense être au dessus des lois, qui croit aussi avoir la science infuse et qui se dit éleveuse de chevaux « diplômée » ! Alors, elle maintient tant bien que mal et surtout très mal, un petit élevage de double-poneys, à quelques km de chez nous, sans argent (sinon une petite retraite), sans aucun terrain en propriété, déplaçant à tous moments ces pauvres animaux dont la vie n'est pas tous les jours rose.

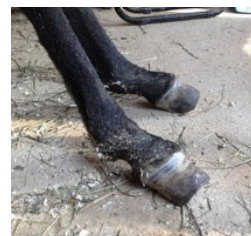


L'hiver, les conditions de vie des chevaux sont déplorables.

Certe, tous les propriétaires de chevaux sont confrontés à des parcs boueux lorsqu'il pleut mais il y a des limites ! Ici, le terrain est tellement minuscule, les chevaux piétinent jusqu'à avoir de la boue jusqu'aux genoux !

Qui dit élevage, dit reproduction et c'est ainsi que chaque année ses juments sont saillies par ses propres étalons et tout va à volo sur des terrains plus ou moins prêtés ou loués mais toujours dans des conditions laissant pour le moins à désirer avec un minimum de nourriture, une boue profonde en hiver et des problèmes en tout genre dont ARI a fait les frais il y a quelques années en se luxant gravement une hanche.

Quant aux soins, il y en a très peu et quelquefois, ça tourne mal, jusqu'à la mort des poulains, comme le pauvre Energy que nous avons gardé 2 mois chez nous, arrivé en septembre 2014, et dont vous pouvez lire la terrible histoire sur le site.



Lorsque nous le récupérons au refuge, le 1er septembre 2014, Energy n'a que quelques mois et il est dans épouvantable. Il n'a que la peau et les os, ses membres sont complètement déformés et il ne tient deb quelques minutes par jour.

Ce poulain est pourtant né en pleine forme mais il s'est blessé lorsqu'il était tout petit en voulant suivre sa les autres juments qui cassaient régulièrement les clotures pour aller brouter l'herbe au dehors. En souffrance, incapable de se lever, sa mère a fini par l'abandonner dans son pré et sa propriétaire n'a jamais Si seulement nous l'avions su à temps... Lorsque nous sommes allés le chercher, il était plus mort que v charmante propriétaire nous a déclaré qu'elle ne lui avait même pas donné de nom "car elle savait qu crever"... Nous nous abstiendrons de commenter cela !

Nous nous sommes battus pendant près de 2 mois pour lui, tous les soins possibles et imaginables lui prodigués mais notre bébé était trop usé par une vie si courte et il nous a quitté le 25 octobre 2014.. l'oubliera jamais.

C'est donc le 26 mars 2015 que nous sommes allées le chercher dans son écurie de misère où il était carrément incarcéré pratiquement sans sortir et menacé chaque jour par le propriétaire de lieux, d'aller le relâcher sur la route pour s'en débarrasser ! Il l'avait d'ailleurs déjà fait à plusieurs reprises et le danger devenait chaque jour plus imminent.



Entier et fugueur, Ari se retrouve enfermé 24h/24 sur une épaisseur de fumier. Il présente des traces de grattage intempestif, symptôme qui montre qu'il est infesté de poux ! Il présente aussi une plaie profonde sur le nez, sans doute suite à une bagarre avec un autre étalon.

Étant entier, l'animal était un peu fugueur et sa propriétaire n'en faisait plus façon, elle avait trouvé la dernière solution, celle de l'enfermer, mais elle était mise en demeure de l'enlever et le ton montait un peu plus chaque jour, jusqu'à ce que je propose de le prendre chez nous. Ce fut bien sûr pour lui une délivrance, il allait enfin pouvoir vivre en liberté, après avoir été castré, bien entendu. Ce fut fait dans la foulée après un bon épouillage et une vermifugation en règle.

Les premières semaines, ARI nous a posé quelques soucis de comportement, du fait de son tempérament d'étalon un peu chaud, mais surtout car, depuis le début de sa vie, il a eu l'habitude de faire uniquement ce qu'il voulait, il n'avait jamais été vraiment manipulé (la maréchalerie nous a demandé un vrai travail de patience!) et à la moindre contrainte, il se braquait. Mais très vite, à force de douceur, de patience et de travail, il a compris que nous ne lui voulions aucun mal, il a radicalement changé et se révèle aujourd'hui comme étant très proche de l'homme, intelligent, câlin et joueur. Un Amour !



Depuis il vit avec ses congénères en toute sociabilité et il est devenu un adorable poney très câlin et très reconnaissant. Il peut piquer de bons galops en liberté dans 3 hectares avec de bons copains de jeux, après tout, il n'est qu'un jeune cheval de 7 ans, taquin et plein de vie !

A ce jour, Ari est en pleine forme et nous avons fait le choix de le proposer à l'adoption depuis quelques temps déjà mais il n'a pas eu beaucoup de succès ! Il est vrai que le fait qu'il ne soit pas débourré puisse être un frein pour un éventuel adoptant mais Ari est encore tout jeune et il est loin d'être trop tard pour le faire de lui un merveilleux compagnon de loisir.



Pour ce qui est de sa luxation de hanche dont il a souffert étant poulain, il est désormais tout à fait rétabli et ne présente aucune séquelle. Notre vétérinaire l'a examiné, il ne présente aucune boiterie ni défaut de déplacement, il pourrait sans aucun souci être monté !

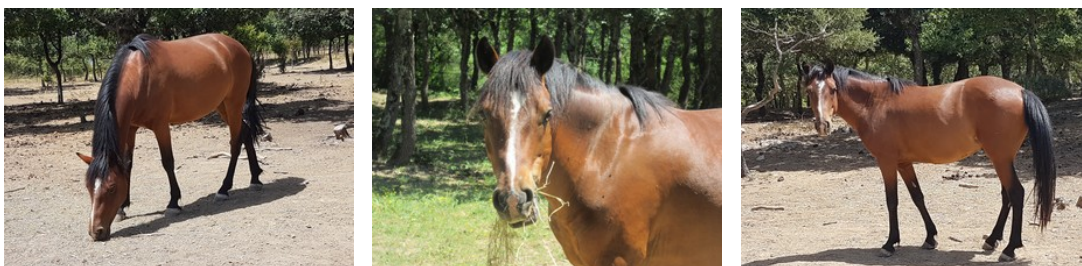
Ari aime la compagnie de ses congénères, il vit en groupe avec des hongres (il se montre toujours assez chaud avec les juments), il est plutôt dominant mais sait aussi se mettre à sa place face à un congénère plus âgé !



Il respecte très bien les clôtures à condition qu'elles soient électrifiées.

Si vous êtes intéressé pour adopter notre beau ARI, n'hésitez pas à nous contacter !

Rappel des conditions d'adoption : habiter dans un rayon de 70 km autour du refuge, être propriétaire d'un terrain (avec abri) à côté de la maison et avoir au moins un autre équidé (nous ne plaçons jamais nos chevaux seuls)



L'histoire d'ARI vous a touché ? Bien qu'il soit proposé à l'adoption, il est tout à fait possible de le parrainer tant qu'il vit au refuge et, s'il venait à trouver une nouvelle famille, le parrainage sera transféré pour un de ses congénères !

Alors n'hésitez pas à le parrainer (20 €/mois) ou simplement faire un don en sa faveur. Pour cela, envoyer un courrier à l'Association en précisant votre demande. Pour un parrainage, nous vous enverrons un contrat à signer ainsi que des photos de votre filleul.

A ce jour, Ari a 0 parrainage, il serait ravi que quelqu'un s'intéresse à lui !

D'avance, un grand merci pour lui !

*Petite note à tous nos parrains (actuels ou en devenir !) : pour ceux qui ne le sont pas encore pensez à vous inscrire afin de recevoir chaque mois des nouvelles et des photos de votre filleul ! Plus d'informations **ICI** !!*

ASSOCIATION C.H.E.V.A.L

Domaine du Valat de Ramel

Route de Servas

30340 SALINDRES